

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE
relative à la demande d'autorisation environnementale concernant
l'ouverture d'une carrière de matériaux alluvionnaires
et mise en service d'une installation de traitement des matériaux
présentée par la Société CARRIERES ET MATERIAUX NORD - EST
dont le siège social est situé
44 Boulevard de la Mothe – 54 000 Nancy

En application des dispositions du Code de l'environnement, une enquête publique est ouverte du lundi 8 janvier 2024, à 9 h 00 au samedi 10 février 2024, à 12 h 00, par arrêté préfectoral AP n°2023-EP-219-IC sur la demande présentée par la Société CARRIERES ET MATERIAUX NORD - EST dont le siège social est situé 44 Boulevard de la Mothe – 54 000 Nancy en vue d'obtenir l'autorisation environnementale d'ouverture d'une carrière de matériaux alluvionnaires et mise en service d'une installation de traitement des matériaux sur le territoire de Vauclerc aux lieux-dits « La Hayotte », « La Cote » et « La Sente » parcelles : ZE 9, 10, 37, 39, 41, 43, 45, 53, 62, 63, 29, 47, 49, 51 et 61. Aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie et lors des permanences du commissaire enquêteur, toute personne intéressée pourra consulter l'intégralité du dossier papier comprenant notamment, un avis de l'autorité environnementale accompagné du mémoire en réponse de l'exploitant le cas échéant et une étude d'impact relatifs à cette requête et consigner leurs observations, propositions et contre-propositions sur le registre déposé à la mairie, ou les adresser par correspondance à la mairie de Vauclerc, à l'attention du commissaire-enquêteur, ou les adresser par voie électronique : ddt-participations-public@marne.gouv.fr. Dès qu'elle en aura pris connaissance, les observations transmises par voie électronique seront communiquées par la Direction départementale des territoires au commissaire enquêteur afin d'être insérées au registre. Elles seront également mises en ligne sur le site internet des services de l'État dans la Marne (<https://www.marne.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Environnement/Installations-Classees-pour-la-Protection-de-l-Environnement-ICPE/Dossiers-ICPE-Autorisation>), où le dossier sera également consultable dans son intégralité.

Le dossier dématérialisé sera consultable en mairie de Vauclerc lors des permanences de cette commune. Monsieur SYGUT désigné en qualité de commissaire-enquêteur par la décision n° n° E23000118/51 du 12 octobre 2023 de Monsieur le Vice-Président du Tribunal Administratif de Châlons-en-Champagne, siégera afin de recueillir les observations et suggestions éventuelles des intéressés :

- lundi 8 janvier 2024 à la mairie de Vauclerc de 9 h 00 à 12 h 00 ;
- vendredi 2 février 2024 à la mairie de Vauclerc de 14 h 00 à 17 h 00 ;
- samedi 10 février 2024 à la mairie de Vauclerc de 9 h 00 à 12 h 00.

Le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur seront tenus à la disposition du public à la Direction départementale des territoires de la Marne - Service environnement ou en mairies de Vauclerc (siège de l'enquête), Luxémont-et-Villothe, Reims-la-Brûlée, Eciennes, Favresse, Thiéblemont-Farémont, Matignicourt-Goncourt, Cloyes-sur-Marne, Norrois, Bignicourt-sur-Marne, Frignicourt, Marolles, Vitry-en-Perthois et Plichancourt et consultables sur le site internet des services de l'Etat dans la Marne (www.marne.gouv.fr) pendant un an. Le Préfet de la Marne est l'autorité compétente pour prendre par arrêté la décision relative à cette demande. La décision susceptible d'intervenir à l'issue de la procédure est une autorisation environnementale assortie du respect de prescriptions ou un refus.

Des informations peuvent être demandées auprès de Monsieur PIERRAT Claudy, responsable du dossier, par mail à « claudy.pierrat@colas.com » ou par voie postale, à la Société CARRERES ET MATERIAUX NORD-EST dont le siège social est situé 44 Boulevard de la Mothe – 54 000 Nancy. Pour cette demande d'autorisation, des informations peuvent également être demandées à la Direction départementale des territoires, par mail à l'adresse « ddt-participations-public@marne.gouv.fr », ou par voie postale à DDT 51– Service Environnement – Unité procédures environnementales – 40 boulevard Anatole France – CS 60554 – 51037 Châlons-en-Champagne Cedex.

Châlons-en-Champagne le 15 novembre 2023

Pour le Préfet et par délégation,
Le Chef de l'Unité procédure environnementale
SIGNE
Vincent ROGER